

agir & militer

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2005
SUISSE



**HANDICAP
INTERNATIONAL**

Vivre debout

sommaire

PAGES 2 à 7
Présentation
de l'association

PAGES 8 – 9
Le développement

PAGES 10 – 11
Les mines

PAGES 12 – 13
L'urgence

PAGES 14 – 17
Handicap
International
en Suisse

PAGE 18 à 23
Rapport financier



Président : Bernard Poupon

Responsable de la rédaction :

Paul Vermeulen

Coordination générale : Caroline Arlandis

Assistant : Frédéric Gruyer

Rédaction/correction :

Emmanuelle Chardin, Suzanne Fellay

Vanessa Kienle

Création maquette : Paragraph'

Exécution : Frédéric Escoffier

Composition suisse : Jean-Philippe Guyon

Iconographie : Laethicia Lamotte

Impression : Mâcon Imprimerie

Suivi de fabrication : Vanessa Kienle

Crédit photo 1^{er} de couverture

© M. Seth pour Handicap International

Crédits photos sommaire

© S. Erome pour Handicap International

© J-C. Betrancourt pour Handicap International

© S. Bonnet / Handicap International

© Ph. Merchez pour Handicap International

© A. Simonazzi / Handicap International Belgique

Crédit photo 3^e de couverture

© C. Smets / Luna pour Handicap International

Crédits photos 4^e de couverture

© Ph. Merchez pour Handicap International

© C. Smets / Luna pour Handicap International

© DLVT / Handicap International

Le mot du président

Les leçons du tsunami



Depuis quelques temps, certains mots n'ont pas bonne presse : citons notamment « mondialisation » ou « ouverture des frontières »... Sans nier l'immense complexité que ces notions sous-entendent, nous avons, dans notre association, des raisons d'être attentifs à ces thématiques.

En effet, l'immense élan de solidarité engendré par le tsunami, survenu en toute fin d'année 2004 mais dont les répercussions se sont fait sentir tout au long de l'année 2005, nous incite à récuser un certain nombre d'idées reçues.

Tout d'abord, il donne tort à tous ceux qui estiment que la banalisation de la souffrance humaine a érodé la capacité du grand public à agir pour autrui. J'en veux pour témoin, au-delà des dons financiers sans précédent, les milliers d'offres de bénévolat reçues par les organisations de solidarité internationale, et les CV que nous avons reçus de jeunes qui désirent « partir » et engager quelques années de leur vie auprès des populations des pays en développement.

Ces premiers élans du cœur passés, on aurait pu croire que l'efficacité d'action ne serait pas à la hauteur de cette mobilisation exceptionnelle. Rien n'est moins vrai. Les associations, dans leur immense majorité, et Handicap International avec elles, ont agi vite, aussi bien que possible, et très souvent ensemble. Nos actions ont été menées en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, mais aussi avec des organisations suisses et internationales, en apportant notre éclairage sur la question particulière des personnes handicapées au cœur de cette crise humanitaire. Notre partenariat avec la Chaîne du Bonheur se poursuit dans des programmes de réhabilitation avec l'objectif de développer des structures pérennes dans les pays touchés.

La nature inhabituelle et la médiatisation de cette crise humanitaire ont mobilisé le monde entier, suscitant une générosité sans égale dans toute l'histoire de la solidarité. Les donateurs suisses se sont mobilisés de manière extraordinaire et nous ont rapidement confié les fonds nécessaires pour nos interventions d'urgence.

Mais au delà des interventions auprès des victimes du tsunami, les dons qui nous sont confiés confèrent à l'association l'autonomie financière indispensable pour répondre, en tout temps, aux appels à l'aide prioritaires que nous adressent des populations en détresse. Nombre d'entre eux sont ignorés, trop vite effacés dans les mémoires par de nouveaux événements tragiques.

L'action de Handicap International se traduit par la volonté d'unir les contributions des bailleurs et la générosité des donateurs aux compétences de nos équipes, pour dépasser le fatalisme et les préjugés de toutes natures, afin de restaurer la dignité et la capacité d'action des populations qui en sont privés.

Bernard Poupon



Pyramide de chaussures, 1993
© J. Baljon pour Handicap International

Une association au service des personnes handicapées depuis 1982

CRÉATION ET STATUT

Handicap International est une organisation non gouvernementale de solidarité internationale créée en 1982.

L'association forme un mouvement international, composé de huit sections, implantées en Europe ainsi qu'au Canada et aux États-Unis (voir détail page 5). La section française et la section belge assurent la mise en œuvre des programmes dans une soixantaine de pays dans le monde, pour le compte de l'ensemble du réseau. Les autres sections contribuent dans l'élaboration et le suivi des projets selon des mécanismes de co-gestion. Dans leur pays d'implantation, elles se consacrent à l'information et à la mobilisation de l'opinion publique, à la mobilisation de compétences spécifiques, à la recherche de fonds institutionnels et privés, et participent au recrutement des expatriés.

VOCATION ET MISSIONS

Handicap International a pour vocation de venir en aide aux personnes en situation de handicap dans le monde, afin de leur porter assistance et les aider à réaliser leur projet de vie. Dans le cadre de la prévention, elle a engagé un combat particulier pour faire cesser les désastres humanitaires engendrés par l'usage des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions. L'association intervient indépendamment de tout pouvoir politique, religieux ou économique. Elle s'attache à préserver une autonomie financière garante de sa liberté d'action.

MODALITÉS D'ACTION

Privilégiant l'autonomie des personnes et des communautés qu'elle soutient, l'association fonctionne sur la base d'une approche globale et inclusive. Ce principe consiste à prendre en compte l'ensemble des facteurs environnementaux des bénéficiaires concernés – éléments médicaux, mais également critères familiaux, socioéconomiques, culturels ou politiques – et à agir avec les acteurs de la

société civile autant qu'auprès des personnes en situation de handicap.

L'objectif de Handicap International est de contribuer à un changement durable dans la condition des personnes handicapées, en leur permettant, outre la restauration de leurs capacités, une amélioration de leurs conditions de vie et une plus grande participation sociale. C'est pourquoi, même lors d'interventions d'urgence, l'association construit systématiquement ses actions dans une logique de continuité. Elle s'appuie ainsi dès que possible sur les structures locales existantes, construit des partenariats avec les institutions ou les associations des pays dans lesquels elle intervient, et contribue à leur renforcement (financement, appui technique, formation professionnelle...).

CHAMP D' ACTIONS

Handicap International intervient dans les domaines suivants : le handicap, la lutte contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions (BASM), l'aide humanitaire aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux sinistrés. L'association mène des actions préventives en matière de santé pour limiter les facteurs de handicap, met en œuvre des soins de réadaptation (appareillage et rééducation) et participe à l'élaboration de

LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

Selon la nature et l'ampleur des projets, les équipes sont composées de 10 à 250 personnes, recrutées aussi bien localement que dans le monde entier. Un programme « classique » se compose d'un directeur de programme, chargé de la stratégie d'action et de la bonne marche de l'ensemble des projets ; d'un administrateur, chargé des finances, de la gestion du personnel et de l'administration générale du programme ; des différents chefs de projets (réadaptation, insertion, déminage...), ainsi que des collaborateurs spécialisés (physiothérapeutes, orthoprothésistes, formateurs, psychologues...). Sans oublier, le cas échéant, un logisticien (transport, sécurité...).

Le lien entre le terrain et le siège est assuré par un responsable de programme qui regroupe habituellement plusieurs programmes de la même région sous sa responsabilité.

Notre équipe d'Estel au Népal
© M. Schmidlin / Handicap International



L'année 2005 en chiffres

- Près de 60 pays d'intervention ;
- 1 nouveau programme : Indonésie ;
- 4 missions d'urgence : Pakistan, Sud Soudan, Indonésie et Sri Lanka ;
- près de 27 500 signatures contre les bombes à sous-munitions (BASM) sur le site web www.sousmunitions.ch.

Collaborateurs sur le terrain

- Personnel expatrié : 146 ;
- Personnel national : 1 797.

structures sanitaires et sociales destinées aux personnes handicapées. Dans le domaine de l'action contre les mines et les munitions non-explosées, Handicap International conduit des programmes d'éducation des populations au danger, et de déminage proprement dit. Par ailleurs, son expérience l'amène à apporter conseil et appui dans la construction des projets nationaux et internationaux concernant les droits des personnes handicapées, ainsi que dans l'action médicale et sociale qui leur est destinée. Enfin, Handicap International joue un rôle de mobilisation des instances nationales et internationales, ainsi que de l'opinion publique, afin de placer la prise en compte de la personne handicapée au cœur des actions d'urgence et de développement.

Page 4, photos de gauche à droite
 Action contre les BASM, Pyramide de chaussures, Munich
 © O. Abel / Handicap International
 Directeurs des sections
 © M. Bousbaine / Handicap International



Une présence internationale

PORTER LA VOIX PLUS LOIN

Après la création « officielle » de Handicap International, en 1982, ses dirigeants prennent conscience de l'ampleur de la tâche. Pour agir, il faut avoir de l'influence, se faire connaître aussi bien des milieux diplomatiques que de l'opinion publique. Ce constat, associé à la justesse de sa cause, va entraîner la création progressive d'un mouvement international. Aujourd'hui, en plus des pays de mission, l'association est représentée dans huit « pays du Nord », dont la Suisse. Les associations membres du mouvement partagent les mêmes objectifs et la même philosophie d'action. Elles sont organisées sur le principe de la cogestion des projets, prémices à une structure fédérative en préparation.

Ce fonctionnement permet à chaque association membre d'apporter au réseau les compétences, contacts et ressources propres à son environnement national. Chacune d'elle privilégie des choix de communication ou des projets spécifiques, en accord avec la sensibilité du pays dans lequel elle est implantée.

DIVERSIFIER LES RESSOURCES

Au-delà des actions de « porte-parole » et de relais d'opinion, le réseau Handicap International permet d'élargir et de diversifier :

- les cibles de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre des objectifs choisis ;
- les ressources financières institutionnelles et privées ;
- les ressources humaines : recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- les compétences techniques, avec l'apport de savoir-faire particulièrement développés dans certains pays.

Toutes les associations membres du réseau sont associées à la gestion des programmes et projets, à travers des mécanismes de concertation, de co-décision et de contractualisation.

La mise en œuvre des projets sur le terrain est coordonnée à partir de deux plateformes opérationnelles basées l'une en France, l'autre en Belgique, et qui assurent la coordination des moyens (financiers, humains et techniques) mobilisés par l'ensemble des associations du réseau.

- La France (depuis 1982 ; siège social : Lyon) mène des programmes d'action dans 57 pays
- La Belgique (depuis 1986 ; siège social : Bruxelles) mène des programmes d'action dans 15 pays
- La Suisse (depuis 1996 ; siège social : Genève)
- Le Luxembourg (depuis 1997 ; siège social : Luxembourg)
- L'Allemagne (depuis 1998 ; siège social : Munich)
- Le Royaume-Uni (depuis 1999 ; siège social : Woking)
- Le Canada (depuis 2003 ; siège social : Montréal)
- Enfin, depuis le 14 décembre 2005, la section États-Unis, installée à Washington DC

QUELQUES SPÉCIFICITÉS...

Belgique (depuis 1986)

L'association belge héberge une plate-forme de gestion des programmes et mène ainsi, pour le compte du mouvement Handicap International, plus de 60 projets dans 15 pays.

Suisse (depuis 1996)

Par sa localisation privilégiée, l'association suisse représente le réseau auprès des nombreuses instances internationales basées à Genève, et participe aux conférences en lien avec nos actions et nos centres d'intérêt.

Luxembourg (depuis 1997)

L'association a signé avec le ministère des Affaires étrangères luxembourgeois un accord-cadre thématique de trois ans (2004 à 2006) permettant le financement d'un ensemble de 25 projets mis en œuvre par les sections France et Belgique.

Allemagne (depuis 1998)

L'association allemande s'est spécialisée dans le renforcement des capacités (appui aux partenaires locaux dans les pays d'intervention). En 2005, l'Allemagne a participé activement à la campagne de Handicap International contre les BASM (bombes à sous-munitions).

Royaume-Uni (depuis 1999)

L'association anglaise collabore étroitement avec les associations spécialisées et les universités engagées dans la thématique du handicap et des actions de développement (ainsi, le projet Source, un centre de ressources documentaires spécialisées). L'association fournit également un appui technique dans le domaine de l'éducation inclusive.

Canada (depuis 2003)

L'association canadienne recrute des professionnels de la santé et de la gestion destinés à être déployés sur le terrain. Elle représente le réseau au sein de Mine Action Canada, une coalition d'ONG de lutte contre les mines.

États-Unis (depuis le 14 décembre 2005)

Dès sa création, l'association américaine est intervenue auprès des agences fédérales pour soutenir des projets à l'étude, confirmer la position du mouvement sur les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), et faciliter sa participation aux rencontres internationales à New York et à Washington.



militer

Page 8, photos de gauche à droite
Manifestation en faveur des droits, Madagascar
© M. Seth pour Handicap International

Exposition « Liberté, égalité, handicapés »
© S. Montanvert / Handicap International

"Marche de la fierté des personnes
handicapées", Madagascar
© M. Seth pour Handicap International



agir

Page 9, photos de gauche à droite
Ecole pour enfants sourds, Hargeisa, Somaliland
© C. Smets / Luna pour Handicap International
Rééducation d'un enfant sur le bateau Hilwai, Philippines
© Pinong / Handicap International
Journée mondiale de lutte contre le sida, Kitale, Kenya
© C. Smets / Luna pour Handicap International

Depuis sa création, Handicap International fonctionne sur la base de deux principes fondateurs et indissociables : l'intervention directe auprès des populations vulnérables, pour restaurer chacun dans ses capacités d'action et sa dignité, et l'intervention auprès des instances nationales ou internationales, pour influencer les politiques en matière de solidarité internationale, et faire progresser les droits des personnes en situation de handicap.

UNE CONVENTION INTERNATIONALE POUR EN FINIR AVEC « L'INVISIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES »

Les personnes handicapées sont théoriquement titulaires des mêmes droits que les autres personnes. Pourtant, une étude réalisée pour les Nations unies souligne que leur « invisibilité » dans les textes des droits de l'Homme nuit à leur reconnaissance en tant que citoyens à part entière. Ainsi, un droit pourtant universellement reconnu ne leur est pas appliqué de façon égalitaire, ce qui va à l'encontre des fondements mêmes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Pour mettre fin à cette situation, les Nations unies ont lancé en 2002 un processus d'élaboration d'une convention internationale sur les droits des personnes handicapées, dans lequel Handicap International est activement impliquée. Les objectifs de l'association sont les suivants :

- sensibiliser et informer le public sur ce projet de Convention ;
- être active au sein du groupe représentant la société civile et présente lors des comités ad hoc (la participation de représentants de la société civile dans les négociations, comme intervenant d'une voix unifiée, est exceptionnelle) ;
- avec le groupe de travail d'International Disability and Development Consortium (IDDC), influencer les États pour que soit intégré dans la convention un article spécifique sur la coopération internationale ;
- promouvoir et faciliter la participation des organisations de personnes handicapées des pays en développement dans ce processus ;
- contribuer à la préparation de la mise en œuvre de la convention (prévue en 2007).

CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Derrière ce travail de longue haleine, des actions au quotidien témoignent de l'implication de l'association pour amener la société, dans les pays où nous sommes présents, à changer le regard qu'elle porte sur les personnes handicapées. Volontairement tournées vers le grand public, ces actions se sont traduites en 2005 par une exposition : « liberté, égalité, handicapés ».

Avec la complicité et les interpellations de Titeuf, le personnage de BD, Handicap International invite le public à découvrir la réalité du handicap aujourd'hui et à prendre conscience que tous les hommes ont les mêmes droits fondamentaux, comme le stipule la Déclaration universelle des droits de l'Homme : le droit de travailler, d'être soigné, de circuler librement, d'être éduqué... Composée de 22 panneaux, cette exposition a rencontré un vif succès en Suisse, en France, en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne, mais aussi aux Philippines, au Bangladesh et en Europe du Sud-Est, et ce n'est pas fini !

Handicap International mène des programmes dans près de 60 pays dans le monde, afin de garantir aux personnes en situation de handicap un accès aux soins, ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de vie et de leur autonomie.

Une démarche globale qui va donc bien au-delà de la simple assistance médicale ; l'aide proposée par l'association inclut l'environnement de la personne handicapée (sa famille, sa communauté) et prend en compte son contexte (social, économique, politique ou culturel).

C'est grâce à un large réseau de partenaires locaux, publics ou privés, institutionnels ou associatifs, que Handicap International mène ses actions sur le terrain et assure leur pérennité.

PRÉVENTION

La prévention est un axe essentiel de notre action en matière de santé, car bien souvent elle permet d'éviter les maladies lourdement invalidantes ou leurs séquelles. Aux populations majoritairement rurales, nos équipes transmettent des messages d'information adaptés (théâtre de rue, radio, jeux de rôle) et les mettent à profit pour mener des campagnes de détection du handicap.

Burkina Faso : des actions de prévention de la filariose lymphatique (éléphantiasis) et de suivi des malades.

Burundi, Éthiopie, Kenya, Asie du Sud-Est : des campagnes de dépistage et de prévention du VIH-sida auprès des personnes handicapées, particulièrement vulnérables.

RÉADAPTATION

Les actions de réadaptation consistent à aider les personnes handicapées à recouvrer tout ou partie de leur autonomie grâce aux soins des orthoprothésistes (pose de prothèses ou d'orthèses) et des physiothérapeutes (diminution de la douleur, réapprentissage des mouvements). Elles sont au cœur du métier de Handicap International.

Philippines : avec le bateau-atelier Hilwai, mise en place d'un service mobile de réadaptation, pour venir en aide à des populations isolées et dans l'incapacité de se déplacer.

Togo : un projet basé sur le droit d'accès aux soins de réadaptation a permis à 2'517 personnes de bénéficier de consultations dans 5 centres d'appareillage répartis dans tout le pays et, pour 680 d'entre elles d'être appareillées.

Népal : dans un pays où la guerre civile a fait plus de 11'000 victimes depuis 9 ans, nous menons un vaste projet de réhabilitation de 4 centres de réadaptation physique.

INSERTION

Outre leurs déficiences mentales ou physiques, les personnes handicapées souffrent très souvent d'isolement, voire de ségrégation. Handicap International inclut donc dans sa démarche des projets d'accessibilité, d'insertion scolaire, sociale, professionnelle et d'accès aux activités sportives et de loisirs afin de les aider à réaliser leurs projets de vie.

Nicaragua, Sénégal, Madagascar, Cambodge, Burkina Faso : des projets de formation des enseignants à la prise en charge d'enfants handicapés, un renforcement de l'accessibilité des écoles en construisant notamment des rampes et des toilettes adaptées et un travail avec les autorités du pays pour promouvoir une politique nationale sur l'éducation inclusive.

Cambodge, Laos, Afghanistan, Madagascar, Angola, Burundi, Mali, Sénégal, Nicaragua : création d'un réseau d'acteurs partenaires, promotion de la formation professionnelle et de l'emploi de personnes handicapées, renforcement des compétences de formateurs et appui du développement de micro-entreprises créées par des personnes handicapées.

Bangladesh, Mozambique, Sénégal, Maroc : mise en place de projets de développement des enfants et des jeunes en situation de handicap par la pratique des sports et des activités physiques.

Madagascar, Maroc, Nicaragua, Inde, Bangladesh, Europe du Sud-Est : des actions pour rendre accessible l'environnement physique (maison et abords) des personnes handicapées et favoriser leur participation à la vie communautaire.

Algérie, Sénégal : soutien des acteurs locaux œuvrant en faveur de la prise en compte des personnes handicapées et du développement des liens sociaux entre personnes handicapées et valides.